

Communiqué de presse

Lancement de l'initiative « Identité numérique mondiale de l'entreprise » en soutien à l'inclusion financière des entreprises africaines

LSEG (London Stock Exchange Group), NMB Bank Limited (Zimbabwe), GLEIF, le Cenfri et Cornerstone Advisory Plus ouvrent l'accès à la trade finance et renforcent le potentiel économique des petites et moyennes entreprises (PME).

10 Août 2021 – Bâle – Aujourd'hui est lancé un projet international phare conçu pour renforcer l'inclusion financière des petites et moyennes entreprises (PME), notamment sur le continent africain. Le projet a été financé avec le soutien du gouvernement fédéral allemand, par le biais de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH (agence de coopération internationale allemande pour le développement).

Cette initiative collaborative fournit aux PME réparties dans toute l'Afrique une identité d'entreprise reconnue dans le monde entier, sous la forme d'un identifiant d'entité juridique (LEI). L'initiative a été lancée au Zimbabwe avec la NMB Bank Limited, qui s'efforce d'équiper les PME locales de LEI. Le LEI fait office de carte d'identité professionnelle internationale. Il contient des informations de carte de visite de qualité, ainsi que la structure de propriété de l'entité juridique concernée, que tout le monde peut vérifier rapidement et efficacement partout à travers le monde. Ainsi, les entreprises savent exactement avec qui elles traitent. Ces données d'entreprise vérifiables renforcent la transparence sur le marché et engendrent une plus grande confiance entre les différents intervenants.

La mise à disposition d'un LEI auprès des PME africaines vise à renforcer l'inclusion financière dans la région, en permettant à ces entreprises de demander des crédits destinés à la trade finance et d'établir des accords contractuels et règlementés avec des banques, des réseaux de paiement et des partenaires commerciaux, élargissant ainsi l'accès aux services financiers et assurant une plus grande participation aux marchés nationaux comme internationaux. À terme, l'initiative vise à renforcer les PME en Afrique et à augmenter les flux de capitaux entrants qui sont nécessaires au développement économique du continent.

Aujourd'hui, les économies hétérogènes d'Afrique souffrent d'un grave déficit de trade finance, que l'on estime actuellement à plus de 81 milliards de dollars.¹ Il existe très peu d'informations de référence qui soient transparentes sur les entreprises africaines, qui par ailleurs ont une réputation de partenaire commercial risqué. Cela est très problématique, tant pour les banques cherchant à élargir leurs portefeuilles de trade finance sur le continent que pour les partenaires commerciaux internationaux souhaitant s'engager dans ce secteur émergent pour l'instant sous-utilisé.

En travaillant avec les banques africaines afin qu'elles puissent émettre des LEI, l'initiative pourra non seulement résoudre ce problème mais aussi fortement réduire la charge de mise en conformité découlant d'une réglementation très stricte sur la lutte contre le blanchiment d'argent et la connaissance du client. Aujourd'hui, cette charge empêche fréquemment les banques de prêter aux PME africaines, en grande partie en raison de difficultés rencontrées dans la validation et la vérification de l'identité. Entre 2013 et 2014, moins de 1 % des banques africaines citaient la conformité réglementaire comme raison principale les poussant à refuser des demandes de trade

¹ [African Development Bank's Report Trade Finance in Africa: Trends Over the Past Decade and Opportunities Ahead](#)

finance. Entre 2015 et 2019, en revanche, alors que les exigences liées à la conformité avaient été renforcées, ce chiffre est passé à environ 16 %.²

En utilisant un LEI pour identifier les entités juridiques prenant part à des transactions transfrontalières, les banques pourraient fortement réduire à la fois les coûts et les efforts inhérents à la vérification des données.

Qui participe?

L'initiative LEI est un effort commun entre :

- La Global Legal Entity Identifier Foundation (GLEIF), une organisation à but non lucratif fondée par le G20 et le Conseil de stabilité financière qui gère le réseau mondial des organisations émettrices de LEI et promeut la disponibilité du Global LEI System ;
- LSEG (London Stock Exchange Group), l'organisation émettrice de LEI de l'initiative ;
- La NMB Bank Limited, une banque du Zimbabwe fournissant un LEI aux petites entreprises locales faisant partie de sa clientèle ;
- Le Centre for Financial Regulation and Inclusion (Cenfri), un groupe de réflexion indépendant à but non lucratif œuvrant pour le développement du secteur financier en Afrique ;
- Cornerstone Advisory Plus, une entreprise spécialisée dans le conseil et la formation dans le secteur financier.

Portée de l'opportunité

Pour mieux comprendre l'accessibilité et les avantages potentiels de l'introduction du LEI sur les marchés africains, la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH a mené une enquête entre avril et juin 2020³. Selon les résultats de cette enquête, le LEI est intéressant pour les entreprises de la région, quelle que soit leur taille et leur nature, ce qui a justifié le développement de l'initiative. « Prouvant l'existence des partenaires commerciaux au sein de la chaîne de valeur, le LEI peut aider les entreprises à s'engager dans des activités commerciales transfrontalières. Compte tenu de la nature mondiale du LEI, son plus gros avantage pourrait être dans les transactions transfrontalières. [...] Le LEI pourrait améliorer l'accès aux services financiers pour les entreprises, en permettant à des clients auparavant mal desservis ou non desservis, comme les PME, de faire connaître leur structure de propriété et leur identité auprès des banques, de façon fiable »⁴, concluent les auteurs.

² [African Development Bank's Report Trade Finance in Africa: Trends Over the Past Decade and Opportunities Ahead](#)

³ Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH: [More Transparency for Better Business – the Potential of Legal Entity Identifiers for African Economies 2020](#).

⁴ Extrait tiré de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH: More Transparency for Better Business – the Potential of Legal Entity Identifiers for African Economies 2020.

L'agent de validation : un nouveau modèle opérationnel pour l'émission de LEI / NMB Bank Limited : le premier agent de validation en Afrique

Cette initiative mondiale pour l'identité d'entreprise numérique a vu le jour grâce à un nouveau modèle opérationnel d'émission de LEI pour les banques : l'agent de validation⁵. NMB Bank Limited est le premier agent de validation en Afrique.

En tirant parti de ses processus de connaissance du client, de lutte contre le blanchiment d'argent et d'autres processus règlementés de l'onboarding du client, NMB Bank peut désormais obtenir un LEI pour ses clients lors de la vérification de leur identité, dans le cadre de l'onboarding initiale. Cela permet à la banque d'améliorer l'expérience client, de faciliter la transformation numérique et de réduire les coûts de gestion du cycle de vie client, tout en ouvrant la voie au développement de nouveaux services fondés sur l'identité.

Déclarations des parties prenantes

Alberta Abbey, analyste LEI, Données et Analyse, LSEG :

« LSEG s'associe à cette initiative afin de faciliter une plus grande adoption du LEI en Afrique. En démontrant les utilisations et avantages de l'identifiant d'entité juridique, nous voulons que ce projet encourage les entités de toute l'Afrique à obtenir un LEI. Nous avons démarré le projet dans une optique de partenariat et comptons le poursuivre au-delà de la phase pilote. »

Stephan Wolf, PDG de la GLEIF :

« Le LEI est en mesure de créer des échanges de biens et de données plus transparents et plus efficaces au travers des frontières, en vertu de la Zone de libre-échange continentale africaine. C'est une première étape vers une plus grande inclusion financière et vers la résolution des difficultés inhérentes au trade finance en Afrique. Compte tenu du rythme rapide de la numérisation et de l'évolution de la réglementation sur l'ensemble du continent africain, le LEI est l'outil idéal. C'est une solution transfrontalière attrayante et prête à l'emploi en matière d'identification. Elle est ouverte, fiable et facile à intégrer dans les cadres réglementaires. »

Second Muguyo, Responsable du financement et de l'administration chez Copperwares, un fabricant d'articles de cadeaux à base de cuivre et d'argent implanté au Zimbabwe, qui participe à l'initiative :

« Nous rencontrons des difficultés en matière de financement des transactions, non seulement parce que nous sommes une entreprise de petite taille mais aussi parce que nous sommes peu connus et venons du Zimbabwe. On ne nous refuse pas directement de crédits, mais on nous propose souvent des modalités de remboursement défavorables, de sorte que nous sommes indirectement exclus du financement des transactions. Le LEI, en tant qu'identifiant d'entreprise reconnu dans le monde, renforce notre crédibilité lorsque nous voulons demander un crédit, faire des transactions

⁵ Avec le [statut d'Agent de validation](#), les institutions financières et les organisations qui effectuent des vérifications et des validations d'identités peuvent obtenir et administrer des LEI pour leurs clients en collaboration avec les organisations émettrices de LEI agréées, en appliquant leurs procédures habituelles de connaissance des clients (KYC), d'intégration des clients ou de mise à jour des relations clients.

internationales ou établir des relations avec de nouveaux fournisseurs dans le cadre de nos processus de fabrication. »

Viola Pamela Ndlovu, Responsable de la conformité, NMB Bank Limited :

« Nous sommes à l'ère numérique et toutes les organisations du monde, y compris les régulateurs, demandent une plus grande transparence. Dans ce contexte, le LEI est devenu un outil puissant auquel les organisations peuvent se fier pour s'acquitter de leurs obligations de connaissance du client ou respecter leurs principes commerciaux. »

Barry Cooper, Directeur technique chez Cenfri :

« Le LEI est l'une des rares initiatives pouvant réellement répondre aux enjeux de la réduction des risques sur les marchés en développement. Les coûts élevés de la due diligence institutionnelle, ainsi que l'asymétrie de l'information, sont l'une des principales raisons pour lesquelles les petites et moyennes entreprises - et même quelques grandes - sont exclues des marchés régionaux et internationaux. Une identité d'entreprise mondiale robuste permettra à de très nombreuses PME et entreprises détenues par des femmes, jusqu'ici sous-représentées, de faire des transactions dans toute l'Afrique et sur les marchés internationaux. Cenfri se réjouit à l'idée de renforcer l'utilisation du LEI sur l'ensemble du continent africain, ainsi que d'inclure les PME et les entreprises détenues par des femmes dans l'économie mondiale. »

Yann Desclercs, Directeur général chez Cornerstone Advisory Plus :

« La réglementation internationale évolue et les exigences de due diligence à l'égard du client sont de plus en plus strictes, de sorte que, ces dernières années, les banques ont été de plus en plus nombreuses à refuser les demandes de financement de transactions des PME. Cela limite fortement le potentiel de croissance et la portée mondiale des PME africaines. Le LEI peut véritablement aider à renverser cette tendance, en réduisant le coût de mise en conformité et en remodelant le commerce international et la croissance pour les PME africaines. »

Sarah Weiss, Conseillère pour le développement du secteur financier, Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH, et Hugues Kamewe Tsafack, Conseiller financier, Initiative « Making Finance Work for Africa » :

« S'il y avait plus d'UOL implantées en Afrique, cela renforcerait le concept du LEI et faciliterait les applications du LEI pour les entités situées sur ce continent. L'établissement de partenariats stratégiques pourrait également renforcer les efforts de sensibilisation des institutions financières africaines, des entreprises du secteur réel, des autorités nationales de surveillance et de réglementation au sujet du LEI, de ses avantages potentiels et du processus de demande. Pour finir, il serait judicieux d'explorer les potentielles synergies entre différentes initiatives africaines facilitant la due diligence à l'égard du client et promouvant la transparence du marché. »⁶

La GLEIF est favorable au dialogue avec les gouvernements, les ONG, les banques et d'autres parties prenantes souhaitant élargir l'initiative LEI en Afrique ou reproduire le modèle dans d'autres pays en développement. Veuillez écrire à l'adresse info@gleif.org pour obtenir de plus amples informations.

- FIN -

⁶ Citation tirée de: [Promoting the Legal Entity Identifier to foster transparency and trade in African markets](#)

Vous pouvez télécharger les images et les logos en haute résolution en suivant ce lien

<https://www.gleif.org/en/newsroom/gleif-graphics-images>

Coordonnées

Lucy Bristow / James Kemp

lucy.b@iseepr.co.uk / james@iseepr.co.uk

+44 (0) 113 350 1922

Lien pertinent

<https://www.gleif.org/en>

Glossaire de termes

Identifiant d'entité juridique (LEI)

L'identifiant d'entité juridique (LEI) est un code alphanumérique de 20 caractères reposant sur la norme ISO 17442 de l'Organisation internationale de normalisation. Il est relié numériquement à des informations de référence clés qui permettent d'identifier de façon claire et unique les entités juridiques parties aux transactions financières. Chaque LEI contient des informations sur la structure de propriété des entités répondant aux questions 'qui est qui' et 'qui appartient à qui'. Il fournit un identifiant reconnu partout dans le monde, associé à des données essentielles sur l'entité, des processus de vérification rigoureux et des données de grande qualité.

Au sujet de la Global Legal Entity Identifier Foundation (GLEIF)

Établie en juin 2014 par le Conseil de stabilité financière, la Global Legal Entity Identifier Foundation (GLEIF) est une organisation à but non lucratif créée pour soutenir la mise en œuvre et l'utilisation de l'Identifiant d'entité juridique (LEI). Le siège de la GLEIF est situé à Bâle, en Suisse.

Les services de la GLEIF garantissent l'intégrité opérationnelle du Global LEI System. La GLEIF met également à disposition l'infrastructure technique pour fournir, via une licence ouverte de données, un accès au répertoire mondial complet des LEI gratuit pour les utilisateurs. La GLEIF est supervisée par le Comité de surveillance réglementaire des LEI, composé de représentants des autorités publiques issus du monde entier. Pour plus d'informations, consultez le site web de la GLEIF à l'adresse <https://www.gleif.org/fr/>

Source :

Global Legal Entity Identifier Foundation, St. Alban-Vorstadt 5, 4052 Bâle, Suisse

Président du Conseil d'administration : Steven Joachim, PDG : Stephan Wolf

Numéro d'inscription au Registre du commerce : CHE-200.595.965, Numéro de TVA : CHE-200.595.965MWST

LEI : 506700GE1G29325QX363

